



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E88646** VALABLE JUSQU'AU **27/02/2025**

ÉDITÉ LE 29/01/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/07/2006

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/10/2016

Capital : 964 580

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT DENIS

Siret : 490 930 104 00057

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 12717/N

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 10329800204

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 10329800204

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/12/2022

Raison sociale : MILLET TRAVAUX OCEAN INDIEN

6 RUE CONCORDE - DUPARC
97438 SAINTE MARIE

Téléphone : 02 62 92 55 00

Fax : 02 62 28 82 10

Portable :

Responsabilité légale :
MILLET FABRICE PRÉSIDENT

Site Internet : millet-oi.com/

E-mail : comptafsrmtol@groupe-mi.com

Effectif moyen : 33 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 609 588 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3521	Fabrication et pose de menuiseries extérieures en aluminium (Technicité courante)	33	16/02/2022
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**

**AGENCE
QUALIBAT**

QUALIBAT REUNION
C/O FRBTP
RUE DU PONT
CS 41051
97404 SAINT-DENIS CEDEX

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.